



Communiqué de presse

Mercredi 17 novembre 2021

La Ville de Paris dévoile le bilan de son action en direction des séniors parisiens et ses ambitions d'ici 2026

Véronique Levieux, adjointe à la Maire de Paris en charge des séniors et des solidarités entre les générations, a présenté au Conseil de Paris le bilan du schéma « Séniors à Paris » 2017-2021, ainsi que les modalités d'élaboration du futur schéma 2022-2026.

Face à la diversité des situations que connaissent les séniors parisiens, la Ville de Paris s'est engagée, depuis de nombreuses années, dans l'élaboration de schémas directeurs favorisant l'adaptation de la ville à l'avancée en âge afin de permettre à chacun de trouver un cadre adapté et d'être accompagné dans son parcours de vie.

Trois axes ont structuré le schéma « Séniors à Paris » 2017-2021 : mieux communiquer auprès des séniors afin d'accroître l'accès à l'information ; faire de Paris une ville inclusive dans laquelle les séniors sont de véritables acteurs du développement ; et enfin, prévenir et accompagner les fragilités (perte d'autonomie, situations d'isolement ou de précarité financière).

Le bilan de ce schéma, présenté au Conseil de Paris de novembre 2021, témoigne de nombreuses avancées et dispositifs mis en place sur le territoire parisien, notamment : le financement d'aides dédiées au maintien à domicile des Parisiens (APA à domicile et aides municipales), à hauteur de 120 millions d'euros par an ; le financement d'aides dédiées à l'accessibilité financière des établissements d'hébergement et à la prise en charge de la dépendance (APA en établissement et aide sociale), à hauteur de 130 millions d'euros par an ; la création de 615 places d'EHPAD depuis 2017 et la réhabilitation de plusieurs établissements du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ; le développement de plusieurs projets intergénérationnels associant crèches, écoles et EHPAD ; la création de 6 Maisons des Aînés et des Aidants ; la création de la première colocation pour séniors LGBT+ ; le développement et la diversification des activités des 65 clubs séniors du CASVP ; ou encore la gratuité du Pass Paris Séniors pour 115 000 Parisiens.

Par ailleurs, la crise sanitaire de la Covid-19 est venue bouleverser à Paris, comme ailleurs, la vie de ses habitants et tout particulièrement des personnes âgées.

La Ville de Paris a, dans ce cadre, adapté les dispositifs à destination des séniors, mettant en place un accompagnement des structures médico-sociales qui s'est notamment traduit par la distribution de 10 millions de masques ; l'organisation de campagne de tests et vaccinations dans les EHPAD auprès des personnels et résidents ; la facilitation du dépistage et de la vaccination des personnels des Service

d'aide et d'accompagnement à domicile (S.A.A.D.); ou encore, le versement d'un soutien financier à hauteur de 10 millions d'euros aux EHPAD, SAAD (dont 2,9 millions d'euros dédiés à une prime exceptionnelle à l'attention de leur personnel) et Centres d'Accueil de Jour.

En complément des centres de vaccination ouverts, plusieurs actions « d'amener vers » et « d'aller vers » ont également été mises en place pour assurer la vaccination des personnes âgées, en lien avec les acteurs sociaux et médicaux du territoire.

Par ailleurs, depuis 2017 et tout particulièrement pendant la crise, la Ville de Paris a renforcé ses actions de lutte contre l'isolement en créant la structure d'accompagnement *Paris en Compagnie*, qui compte aujourd'hui 4 000 bénévoles et 1 300 aînés suivis, ou encore, en adaptant le dispositif canicule en dispositif de crise (REFLEX) et en mettant en place une coordination des acteurs du territoire.

Aujourd'hui, la Ville de Paris s'apprête à engager les travaux d'élaboration de son prochain schéma seniors, qui couvrira la période 2022-2026.

Pour ce faire, une concertation institutionnelle sera lancée en décembre 2021: 6 groupes de réflexion, réunissant une centaine d'acteurs locaux et nationaux, réfléchiront à l'adaptation de l'habitat aux enjeux du vieillissement; à la lutte contre le non recours au droit; à la lutte contre l'isolement des seniors et des aidants; au développement des projets intergénérationnels; à l'opportunité que représentent les JO2024 pour le sport santé; à la prévention en santé mentale chez les seniors. Les Mairies d'arrondissements seront associées à ces travaux.

En parallèle, une concertation citoyenne sera lancée en janvier 2022 avec 90 Parisiennes et Parisiens de plus de 60 ans afin de mettre en avant les problématiques de leur quotidien.

La présentation du bilan 2017-2021, comme préalable à l'élaboration du prochain schéma, souligne la volonté de la Ville de Paris de mettre à l'agenda politique et social les enjeux liés à la longévité.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr